

Le Cnam Pays de la Loire, certifié Qualiopi

Après des mois de travail acharné des équipes et un audit de 5 jours réalisé par Bureau Veritas, le Cnam pays de la Loire a obtenu la certification qualité Qualiopi en 2021. Pour les apprenants et les entreprises, c'est la reconnaissance de la qualité de nos prestations et de notre engagement sans faille dans une démarche d'amélioration continue.

La formation professionnelle vit des mutations importantes. Face à l'offre multiple de formations et d'organismes, il est parfois difficile de faire le bon choix. L'obtention de la certification Qualiopi, lancée par le ministère du Travail, est une preuve incontournable de l'investissement de nos équipes pour la satisfaction des clients et la qualité des prestations.

Toutes nos prestations de formations et de services sont ainsi certifiées et reconnues pour leur qualité, à savoir :

- Formations à la carte
- Formations par apprentissage
- Validation des acquis de l'expérience
- Bilans de compétences
- Formations inter-entreprises (stages courts)
- Dispositifs intra-entreprise (conseil et formation sur-mesure)

Pour le Cnam Pays de la Loire, c'est à la fois la récompense d'un travail collaboratif ambitieux, et une marque de confiance et de professionnalisme à l'égard de toutes nos parties prenantes : collaborateurs, formateurs, apprenants, entreprises, financeurs, partenaires, fournisseurs...

[Consulter le certificat Qualiopi du Cnam Pays de la Loire](#)



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION

BILANS DE COMPÉTENCES

ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE